



SOLUTIONS DE NAME SCREENING

LA REVUE DE PRESSE

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

N°22 - 12 décembre 2024

La revue de presse BeCLM couvre les développements récents, les actions des organismes internationaux, et les affaires notables dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent.

1. L'ACTUALITÉ DES ORGANISMES

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : CE QUE RÉVÈLE L'ÉTUDE PUBLIÉE PAR L'AFA (AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION)

Date : 11 décembre 2024

Source : AFA

Résumé : L'étude statistique de l'AFA est accompagnée de chroniques jurisprudentielles sur les années 2021 et 2022.

Les 504 décisions de justice concernaient 1 350 prévenus différents. Dans ce corpus, l'infraction de corruption est présente dans 29 % des affaires, le détournement de fonds publics dans 26 %, le favoritisme dans 18 %, la prise illégale d'intérêts dans 17 %, le trafic d'influence dans 6 % et la concussion dans 3 %. Certains territoires sont surreprésentés, en premier lieu les territoires et départements d'outre-mer, la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Île-de-France. Les prévenus sont des agents publics (30 %), dirigeants de société (23 %), particuliers (18 %), élus (12 %), employés (10 %), personnes morales de droit privé (5 %) et personnes morales de droit public (2 %). Les élus concentrent les deux tiers des prévenus pour prise illégale d'intérêts. Cette étude met en évidence l'intérêt de filtrer les élus municipaux, comme BeCLM le recommande dans [cet article](#).

Lien : https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/files/files/Note_Analyse_Decisionsdejustice_ObservatoireAFA_09122024.pdf

L'ACPR PUBLIE UN TEXTE SUR LE «PAQUET AML», QUE CONTIENT-IL ?

Date : DÉCEMBRE 2024

Source : ACPR

Résumé : Le «paquet AML» de l'UE comprend la sixième directive anti-blanchiment (AMLD6) et deux règlements pour renforcer la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (BC-FT). AMLD6 harmonise les règles entre États membres, améliore l'accès aux informations financières, inclut les crypto-actifs et renforce la vérification des bénéficiaires effectifs. Elle introduit aussi une meilleure coopération entre superviseurs et un cadre juridique pour la supervision transnationale. Entrée en vigueur en juillet 2024, elle doit être transposée d'ici juillet 2027.

Lien : https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/20241209_article_revue_acpr_paquet_aml.pdf

2. SANCTIONS

LA FINTECH SUÉDOISE KLARNA ÉCOPE D'UNE AMENDE DE 46M\$ POUR MANQUEMENTS DANS SES DISPOSITIFS ANTI-BLANCHIMENT

Date : 11 DÉCEMBRE 2024

Source : AGEFI

Résumé : Le pionnier suédois du paiement différé a été sanctionné d'une amende de 46 millions de dollars par le régulateur suédois pour des déficiences graves dans la mise en œuvre des régulations anti-blanchiment, avant son introduction en bourse. La sanction ne pointe pas des cas avérés de blanchiment mais des défauts de procédure. Elle n'en est pas moins dommageable pour la réputation de l'entreprise à la veille de son entrée à Wall Street.

Lien : <https://www.agefi.fr/news/banque-assurance/sanctionnee-pour-manquements-klarna-echappe-au-pire-avant-sa-cotation>

3. ACTUALITÉS

LE CONSEIL DE L'EUROPE SALUE LES EFFORTS DE MONACO DANS SA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Date : 10 DÉCEMBRE 2024

Source : Nice Matin

Résumé : Moneyval, l'organe de lutte anti-blanchiment du Conseil de l'Europe, souligne les efforts considérables de la Principauté dans sa lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Lien : <https://www.nicematin.com/economie/le-conseil-de-l-europe-salue-les-mesures-prises-par-monaco-contre-le-blanchiment-961967>



SOLUTIONS DE NAME SCREENING

www.beclm.com

67 avenue pierre grenier 92100 boulogne billancourt

(+33) 01 46 10 43 82

elie.lafin@beclm.com